

5

Résumé

La montée récente des droits collectifs a mis en place un contexte militant qui ne tient pas compte de la logique stratégique qui est à la source de la reconnaissance des droits collectifs. En particulier, le fait que le respect des droits de la personne dépend de l'opinion publique a des implications pour le militantisme universitaire, surtout au stade des descriptions des situations ayant des incidences sur des personnes revendiquant des droits. Les dilemmes fondamentaux inhérents au mouvement pour l'indépendance des Touaregs et des communautés du nord du Canada face aux crises de suicide nous donnent l'occasion de poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles plus générales du militantisme en faveur de la justice sociale. Dans des telles circonstances, il y a peu de place pour les connaissances qui ont tendance à ennuyer le public en raison de leur complexité sur le plan moral et des nuances qu'elles imposent. Le lobbying pour la justice et ses efforts sont donc confrontés au défi de la compassion du public ainsi qu'aux conséquences parfois destructrices du récit médiatique.

Mots clés droits collectifs, militantisme, opinion publique, récits médiatiques, trauma historique

Les connaissances stratégiques en anthropologie militante

RONALD NIEZEN

« -isme » et « -éité »

Dans un article intitulé *Recognizing Indigenism*, publié en 2000 dans la revue *Comparative Studies in Society and History*, j'ai soutenu que « l'indigénisme » s'est amplifié au cours des dernières décennies, d'une manière analogue au nationalisme du XIXe siècle, en raison surtout des avis exprimés par les observateurs, les experts et les théoriciens des événements internationaux. J'ai qualifié ce mouvement d'entité politique d'un nouveau genre, de plus petite envergure, encore plus vulnérable et moins mouvementé que les soulèvements nationaux des deux derniers siècles, pouvant contribuer toutefois à changer la position habituelle du nationalisme et de la souveraineté

des États.[1] À l'évidence aujourd'hui, ce constat de nouveauté serait perçu comme étant absurde à la lumière de l'expansion subséquente et publique du mouvement autochtone mondial. À ce propos, il faut mentionner que, dans cet article et dans *The Origins of Indigenism*,[2] un livre publié par la suite, pour parler du mouvement des peuples autochtones, j'ai utilisé le terme « indigénisme » à titre de néologisme (à l'époque, je n'étais pas au fait de la parution en 1998 du livre d'Alcira Ramos : *Indigenism: Ethnic Politics in Brazil*).[3] Le suffixe « -isme » avait soigneusement été ajouté au mot que j'avais choisi pour nommer ce qui semblait être alors un nouveau phénomène mondial. Cela respecte un principe élémentaire de la langue anglaise voulant que le suffixe « -isme » (*ism* en anglais) puisse être utilisé quand un mouvement pour les droits et la justice sociale acquiert une valeur historique, une vertu intrinsèque et un sens de l'unicité clairement définis. Toutes ces qualités se trouvent en abondance dans le mouvement des peuples autochtones.[4] Je me souviens qu'avant de publier l'article, un conseiller des Cris de la Baie-James avait manifesté

son aversion envers le terme « indigénisme », en faisant valoir que ce dernier mettait l'accent sur le militantisme au détriment des thèmes de prédilection comme l'intégrité culturelle et les droits naturels. Je considérais toutefois que le suffixe « -isme » convenait tout à fait, compte tenu surtout de mon argumentaire au sujet du lobbying fructueux effectué par les Cries de la Baie-James en réaction à l'imposition de grands projets hydroélectriques et à leur combat contre la sécession du Québec au milieu des années 90.

Curieusement toutefois, le suffixe « -isme » n'a jamais été réutilisé dans les publications subséquentes qui portent sur le mouvement des peuples autochtones, que ce soit par moi-même ou que ce soit en raison, compte tenu des qualités politiques évidentes du mouvement mondial, de la pertinence inhérente du terme. Au lieu de cela, le terme « indigénité », qui utilise le suffixe neutre « -éité » (-eity an anglais), est devenu le point de repère dans la littérature qui traite de ce qui n'est désormais plus un phénomène mondial inédit. Il est vrai que le terme espagnol *indigenismo*, provenant du Mexique des années 1920 et 1930, et des célébrations du patrimoine culturel autochtone en tant que relique du passé, a pu produire un effet modérateur sur l'usage en anglais du suffixe « -isme ». La question reste toutefois entière : Pourquoi le suffixe « -isme » devrait-il être exclu d'un phénomène que j'ai appelé l'indigénisme, quand des mouvements aussi divers que le féminisme, l'écologisme, le nationalisme et le néolibéralisme reconnaissent formellement sa nature militante?

Cette différence entre les préfixes « -isme » et en « -éité » mérite une réflexion. Elle provoque une sensation de malaise général à l'égard de la place du militantisme associé aux recherches sur les réalités humaines, domaine que l'on appelle les sciences sociales. Je soutiens que la montée des droits collectifs non justiciables a mis en place des conditions créant une sphère du militantisme qui ne tient pas compte de la logique stratégique qui est à la source de ses propres engagements. Dans ce contexte, cette sphère ne remet pas en cause les contraintes structurelles et idéologiques qui lui sont imposées. En effet, comme je le démontrerai, le respect des droits de la personne s'appuie considérablement sur l'opinion publique, en d'autres termes, sur une force de persuasion politique qui doit d'abord être convaincue. Pour mieux comprendre les processus relatifs au respect des droits de la personne, il faut commencer par se pencher sur l'opinion publique. Cela permet de saisir l'implication du militantisme universitaire dans la description des situations ayant des incidences sur des personnes revendiquant des droits, lorsque le suffixe « -éité » est utilisé pour cacher les

stratagèmes politiques qui sont révélées par le suffixe « -isme », et dans les cas où le romantisme de la différence délimite la portée des droits collectifs et des identités.

Les engagements de l'anthropologue militant

L'engagement militant dans les causes de justice sociale est maintenant reconnu comme une démarche éthique et responsable de la vie intellectuelle. Cette démarche est favorisée notamment par les anthropologues dont les deux rôles combinés sont parfois contradictoires. Cette démarche repositionne aussi les sujets de recherche qui idéalement deviennent des partenaires de travail dont le quotidien comporte souvent des conditions d'oppression. Il va sans dire qu'il existe plusieurs figures de l'anthropologue militant, tout comme on entend plusieurs genres de discours académique. Néanmoins, certaines qualités de ce militantisme sont suffisamment générales pour commencer à discerner certaines tendances centrales.

Le militantisme, comme vecteur de production de connaissances, se distingue de la science, ou du moins d'une position moderniste de l'observation des réalités humaines. Au lieu de poursuivre des connaissances « objectives » qui ne sont pas influencées par les préjugés, les intérêts particuliers et les émotions, une anthropologie engagée donne la priorité aux objectifs stratégiques, en particulier les résultats qui favorisent la promotion des revendications de droits, d'une manière similaire à des consultants professionnels et des avocats. Une approche militante de l'étude de la vie collective est placée au centre des questions de justice sociale et, donc, des opinions et des aspirations de ceux en marge des États et des économies centralisées. Sous l'influence de l'engagement militant, un esprit de réciprocité guide maintenant la recherche. Les ethnographes sensibles aux nuances de la domination coloniale ne travaillent plus « parmi » les populations qu'ils ou elles étudient; mais ils ou elles travaillent plutôt « avec » elles. Cela entraîne des conséquences non seulement sur la manière de rapporter ou de traduire « leurs » idées au moment de les exprimer, mais aussi sur la manière d'incarner les aspirations juridiques ou politiques de la communauté d'accueil ou des populations impliquées dans une relation de recherche. Le langage largement accepté qui était autrefois utilisé pour décrire les chercheurs et « leurs sujets de recherche » a été transformé à l'ère postcoloniale afin de devenir la langue de l'autodétermination.

Pour militer, il ne suffit pas de faire le récit d'une rencontre avec la différence, même en utilisant un langage sensible aux complexités et aux disjonctions de l'altérité radicale. Le rôle

du chercheur dans le champ du militantisme est idéalement de rester en amont de l'action militante, de documenter et de mettre des recherches objectives à la disposition des organisations militantes. Dans cette mesure là, le chercheur se met au service d'une cause sans intervenir au nom des autres et sans oublier sa recherche d'objectivation. Cependant, l'activisme en recherche supposent souvent d'intervenir au nom des autres avec un degré d'engagement non négligeable et de manière à ce que cette intervention devienne un facteur déterminant de la relation entre le chercheur et ses hôtes. Celle-ci intervient ainsi comme un facteur déterminant dans les conditions de l'injustice auxquelles ils sont confrontés.

Militer pour défendre une communauté politique ne devrait donc pas être synonyme d'une notion vaguement définie du « troisième espace sans domicile fixe » (*third space of no fixed abode*), une approche de la diversité humaine qui met l'accent sur l'ambivalence de la production culturelle.[5] Militer n'est d'ailleurs pas compatible avec une notion du cosmopolitisme rejetant la notion d'hybridité à « d'autres dispositions de l'identité ethnique ou de l'identité nationale délimitée par un territoire ».[6]^a Ceux qui demandent qu'on tienne compte des conséquences véritables et pratiques de la domination par une action concertée ne se positionnent généralement pas dans un espace et dans un flux d'ambiguïté et de déterritorialisation. Ils font toutefois valoir des revendications réelles contre des adversaires tout aussi réels, tangibles et souvent puissants.

Le militantisme dans les sciences sociales peut être vu comme une forme de postcolonialisme dans l'intention, mais avec certaines conséquences néocoloniales. Il est vrai qu'il est axé sur le rejet de la domination illégitime, de la marginalisation et de l'injustice structurelle, et qu'il est tourné vers la défense ou la reconstitution des communautés politiques. Il est clair que sans les efforts des chercheurs pour attirer l'attention de vastes auditoires sur les conditions de souffrance et d'injustice structurelle, la lumière ne serait jamais jetée sur les pires actes de négligence et d'abus commis par les gouvernements et les industries. Par conséquent, ces derniers ne seraient jamais abordés. Généralement, en raison des qualités « *ismatic* » (désignant les qualités d'un « isme ») de l'engagement militant, nous nous sentons plus engagés envers les actes répréhensibles commis par les puissances dominantes contre ceux qui sont marginalisés. Cela est principalement attribuable à l'efficacité des technologies de communication et aux réseaux de militants qui les utilisent. Il est aussi vrai que grâce à l'engagement social profond et durable de la méthode ethnographique, un anthropologue militant jouit d'un accès privilégié à la découverte d'une

injustice, souvent importante, qui ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite. Les militants ne nous parlent pas des questions qui sont déjà bien connues et qui font les manchettes. Ils militent plutôt contre les abus de pouvoir qui sont mieux cachés et méconnus. Par exemple, ils militent contre les effets de l'extraction des ressources dans les réserves autochtones éloignées ou contre les conséquences de la réforme agraire sur les pasteurs en Afrique (pour citer deux des questions que j'ai moi-même rencontrées lors de travaux sur le terrain). Les militants sont motivés par un sentiment d'indignation à l'égard des causes non reconnues, celles qui ne font pas la une des journaux, mais qui engendrent de réelles souffrances.

Ainsi, le défi d'éveiller la conscience se pose, et une conséquence de ce défi consiste en l'apparition d'éléments de l'ordre du « néocolonialisme ». La nécessité de rendre compte d'une situation d'injustice pousse parfois les chercheurs à entrer dans ce que Susan Sonntag appelle « la société du spectacle » (*the society of spectacle*),[7] arène dans laquelle la douleur et la souffrance sont utilisées pour représenter une situation aux consommateurs de médias de plus en plus habitués à des scènes d'horreur et de souffrance. Dans de telles circonstances, les connaissances mobilisées tendent à être stratégiques. La question suivante préside à leur identification : que peut-on présenter dans les médias qui fera vibrer des gens qui comprennent peu la question? L'une des composantes du militantisme consiste à persuader le grand public de l'importance d'une cause, une tâche qui prend souvent le pas sur leurs expériences et sur les réflexions personnelles.

Qui sont ces autres toutefois? Qu'est-ce (ou qui) est leur audience? Nous avons tous tendance à vouloir parler à ceux qui partagent notre langue et nos convictions. Pour les chercheurs qui travaillent dans les domaines scientifiques et, disons, non militants, le public à tendance à être des étudiants ou d'autres universitaires. Quant aux militants, leurs auditoires sont souvent ceux qui sont aussi intéressés par le militantisme, comme des groupes d'étudiants, mais qui ont toujours besoin d'informations et d'illumination. Pour réussir, toutefois, leur audience doit être beaucoup plus vaste. Pour exploiter la puissance de la honte, pour qu'il y ait des répercussions sur la réputation des auteurs de l'injustice, ils doivent être entendus par le grand public. Cette audience, largement inconnue (mot que j'utilise dans le double sens, pour référer à des personnes que l'on ne connaît pas et qui ne sont pas connaisseurs de la question soulevée par le chercheur militant) et anonyme, doit être émue et motivée par ce qu'elle entend. Cela signifie que les militants ont besoin de simplifier, de réduire le contenu des situations à

l'essentiel, donc de communiquer d'une manière simpliste et superficielle.

Au même moment, la compétition pour attirer efficacement la sympathie du public est plus féroce que jamais. Cette situation découle en partie de l'accès aux technologies de l'information et de communication qui s'est considérablement accru dernièrement. Le public ne peut se montrer réceptif à tous les éléments lorsque les images représentant des situations de violation des droits ne cessent d'augmenter. D'autre part, il ne peut répondre favorablement chaque fois que la représentation du caractère distinctif est compromise. Le public tend à être attiré par ce que Arthur et Joan Kleinman appellent « la consternation des images » (*the dismay of images*),[8] c'est-à-dire, des représentations de la souffrance sociale ayant une incidence importante sur la capacité de susciter la sympathie de consommateurs désintéressés de médias. Dans un sens très différent, le mouvement autochtone mondial compte sur une autre façon de faire appel à des publics distants grâce à ce qui pourrait être appelé la nature de la spiritualité panautochtone. La disponibilité – d'aucuns diraient la « démocratisation » – de la technologie va de pair avec la surreprésentation visuelle de la revendication des droits. En outre, les consommateurs soucieux des situations de souffrance et d'injustices doivent choisir à quelle campagne, parmi la masse de campagnes et d'images qui les accompagnent, ils veulent consacrer leur attention et poursuivre leurs actions. La nature même de cette politique de l'indignation fait naître une victimologie mondiale, où les collectivités en souffrance sont en compétition pour attirer l'attention d'un public de plus en plus blasé. Dans ces circonstances, l'inimaginable doit en quelque sorte devenir réalité, la souffrance morale doit s'exprimer et les pertes immatérielles se manifester. Les collectivités en souffrance doivent par-dessus tout témoigner d'une innocence stéréotypée dans des contextes où les sociétés sont souvent divisées en factions et où elles sont aux prises avec des bouleversements violents qui, de par leur nature, privent les gens de leur humanité. J'aborderai maintenant cet aspect à travers la plus récente révolte touarègue dans le Sahara central.

La poursuite touarègue de la justice collective

Plus que tout autre exemple qui vient à l'esprit, la révolte touarègue et la guerre civile de 2012 – 2013 au Mali illustrent les difficultés auxquelles la justice sociale militante est confrontée. Voici un cas où les dilemmes sont si fondamentaux, la distance (au propre comme au figuré) entre les différents secteurs de la société est si grande, les

conséquences de l'échec des militants à attirer un public sympathique sont si catastrophiques, que les événements entourant ce conflit dans le Sahara central servent à mettre en évidence les caractéristiques du militantisme pour les droits de la personne qui, tout en ayant un effet déterminant sur les chances de libération, ne pourraient pas être aussi saillantes dans d'autres contextes. Le soulèvement, menant à la déclaration d'indépendance du Mouvement national de libération de l'Azawad le 6 avril 2012, et qui a été écrasé par les forces françaises et maliennes au début 2013, était de nature fondamentalement différente des révoltes touarègues antérieures à l'époque suivant l'accession à l'indépendance du Mali et du Niger à la fin des années 1960 et 1990. D'une part cette fois-ci, le commandement touareg est apparu plus divisé idéologiquement, alors qu'un mouvement séculier pour l'indépendance a d'abord agi aux côtés de l'Ansar Dine, un groupe islamiste salafiste, avant d'être trahi par ce dernier, qui lui, avait entretenu des relations avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Même des alliances fragiles et changeantes sur ce terrain idéologique ont renforcé des convictions par association qui ne pouvaient être partagées par un public plus vaste. En outre, revendiquer l'indépendance d'un territoire indépendant dans ces circonstances, afin d'acquérir la reconnaissance internationale, était voué d'emblée à l'échec.

L'un des éléments clés utilisés par les militants touaregs et par leurs sympathisants pour convaincre l'opinion publique provenait de revendications de droits de la personne fondées sur le statut des Touaregs qui, en tant que population autochtone (*indigenous*), a toujours vu les siens être systématiquement bafoués dans une logique génocidaire de déplacement et de domination. Lors de son discours à l'Instance permanente sur les questions autochtones en 2012, Saoudata Aboubacrine, une représentante de l'organisation Tin Hinan (les femmes issues de communautés pastorales) située au Burkina Faso, a souligné directement les défis posés à la survie des Touaregs au cours du conflit contre l'État et ses milices armées.[9] Depuis le mois de mars précédent, elle avait remarqué que l'Azawad (l'espoir pour un territoire indépendant) était « sous le contrôle des peuples autochtones, y compris une partie importante de la population locale de la région ». [9] Elle a souligné que le congrès constitutif de l'Azawad, qui s'était tenu à Gao du 25 au 27 avril 2012, avait été accueilli par des répressions violentes de la part du gouvernement malien, qui comprenaient notamment des exécutions sommaires et des détentions arbitraires. En raison de cette répression, plus de 200 000 réfugiés ont été refoulés aux régions limitrophes de l'Algérie, du Burkina

Faso, de la Mauritanie et du Niger. Aboubacrine a affirmé que ces Touaregs dans les camps de réfugiés avaient le droit à l'autodétermination, y compris le droit de déterminer la manière d'utiliser leur territoire. Elle a terminé son allocution par une référence indirecte à la présence de groupes affiliés à Al-Qaida dans le nord du Mali en déclarant que « les Kel Tamachek, des Touaregs originaires de l'Azawad ou Nord-Mali [...] rejettent toute action militaire sur leur territoire. Il[s] condamne[nt] toute action de groupe terroriste ayant une revendication religieuse ou pas sur leur territoire ». [9]

Toutefois, la publicité diffusée par les militants touaregs ne pouvait égaler celle parue par l'État, qui jouit d'un accès privilégié aux grands médias. Pendant que la crise dans le nord s'aggravait, la presse malienne publiait des histoires qui appliquaient des étiquettes explicatives superficielles aux rebelles touaregs, en les qualifiant notamment de « trafiquants de drogue », de « bandits armés » et, pire encore, d'« ex-mercenaires de Kadhafi », ou encore de « membres d'Al-Qaida ». Des sympathisants comme Gael Baryin, qui, à titre d'auteur et de photographe (qu'on appelle l'« amoureux de l'Afrique et de ses cultures » sur le quatrième de couverture de son livre) a longuement voyagé dans le Sahara central avec les Touaregs, a soudainement trouvé que les médias dominants contrôlaient la perception du public sur le conflit dans le nord du Mali. « D'un coup, le monde tourne son regard inquiet vers une région du globe complètement inconnue la veille encore : le nord du Mali. » [10] Puis, avec les luttes armées et la couverture médiatique qui suivent simultanément leurs cours, « une masse d'informations s'étale d'un coup porté par des politiques, des journalistes, des experts de presses qui expliquent qui sont les protagonistes et quels sont les enjeux de ce conflit. Toute une machine de guerre. Des armes et des mots. On expose fiévreusement des cartes, des graphiques; des noms sont surlignés en rouge; des flèches tracent dans le vide d'hypothétiques mouvements ennemis ». [10]

Dans ce récit dominant d'un État en guerre, les dirigeants des ONG touarègues ont été confrontés à des défis quasi insurmontables pour tenter de séduire l'opinion publique et pour créer un espace reconnaissant la crise humanitaire, sans parler de leurs revendications pour les droits collectifs et pour l'autonomie régionale. Leur principale difficulté résidait dans le fait de recourir à l'opinion publique pour influencer et pour légitimer leurs revendications collectives. La simplicité des idées privilégiées par les publics est telle qu'il est impossible de distancier les images qui représentent la guerre régionale, des appels à l'aide aux organismes internationaux et aux bailleurs de fonds, et des revendications portant sur le droit

de négocier la paix et l'autonomie régionale soutenue par l'État.

L'aspect sincèrement malheureux de ce conflit réside dans le fait que le public a eu raison de retirer son appui aux insurgés touaregs. Même *Indigenous World 2013*, une publication annuelle normalement sympathique aux revendications autochtones, a constaté quelques gestes déplorables de cruauté commis par les forces rebelles : « Dans la région de Kidal, les femmes touarègues ont manifesté en vain à plus d'une reprise. Pour la première fois de l'histoire, des hommes touaregs ont fouetté des femmes afin de disperser les marches publiques de protestations ». [11]^b Malgré ses efforts acharnés pour dépeindre le mouvement révolutionnaire pour l'indépendance comme étant un mouvement non seulement destiné à la libération des Touaregs, mais aussi à la libération de toutes les populations du nord du Mali, y compris les Songhaï sédentaires et les Peuls, le séculier Mouvement national de libération de l'Azawad fut incapable de mettre en place des structures administratives, afin de garantir et d'administrer la justice, ne serait-ce que pour assurer la protection élémentaire des habitants sous son contrôle. Le mouvement a perdu le soutien de la population à la suite de l'indiscipline de ses soldats, qui ont notamment commis des vols, des pillages et des cambriolages, ainsi que des viols dans les territoires qu'ils ont occupés. [12] Avec la brutalité exercée par la coalition d'islamistes et de sécessionnistes pour occuper le nord du Mali, le statut des Touaregs et de ses droits, à titre de population autochtone, à l'autosubsistance, à la langue et à la gouvernance était relégué au second plan.

Les circonstances n'ont favorisé en rien les revendications collectives. Au contraire, la guerre dans le nord du Mali illustre plus globalement les dilemmes posés par l'autoreprésentation stratégique découlant d'une disjonction entre les réalités sociales et culturelles de l'injustice et de l'idéalisation de ceux qui en portent le fardeau. Au moment où les insurgés touaregs, qui représentaient une faction d'une société divisée, commettaient des atrocités, ceux qui étaient déplacés, en raison des violences, étaient largement oubliés. Cette situation a initié un plaidoyer en faveur d'une intervention internationale. Par ailleurs, une certaine vision de l'autodétermination de la société du désert figure aussi parmi les victimes du conflit dans le nord du Mali. La complexité des alliances à la source du conflit, l'urgence de la crise humanitaire qui a suivi, et l'épreuve vécue par la perte non seulement de la bataille pour l'Azawad, mais de celle aussi pour l'opinion publique, ont efficacement réduit au silence ceux qui revendiquaient des droits au nom des Touaregs. La manière dont les militants touaregs ont pu

représenter publiquement leur population et leurs droits a été sévèrement limitée par les divisions sociales et politiques au sein de leur propre société. Les chercheurs sympathisants du mouvement ont tendance à voir l'occupation du nord de l'État indépendant du Mali dans la perspective touareg. Ceux-ci perçoivent cette région comme étant occupée « par une armée étrangère venue du Sud sans combattre, et la voir s'installer comme chez elle sur leurs terres ». [9] Or, ces chercheurs se sont retrouvés sans voix, sans moyens de communiquer efficacement leurs opinions. Les personnes représentées par des ONG, utilisant les outils linguistiques et technologiques des médias au service d'une éducation formelle, furent incapables d'influencer efficacement l'opinion publique, parce qu'elles ont exercé peu ou pas d'influence sur les images de la lutte dans le désert – surtout celles des guerriers posant avec leurs armes – qui ont finalement dominé l'interprétation populaire d'un conflit social historique compliqué.

Les appels au public dans les crises de suicide

Je veux maintenant examiner un exemple très différent de l'activisme en matière de droits de l'homme, habituellement présenté comme une crise de santé et qui est aussi parfois considéré comme constituant une conséquence des violations des droits. Cet exemple a trait au suicide dans les collectivités autochtones et Inuits du nord du Canada. Dans ce cadre, les conséquences de l'injustice ne sont pas aussi visibles que dans des circonstances de violence (ou mieux, les obstacles à la sensibilisation du public sont différents), car elles se manifestent dans les crises de santé mentale et n'ont pas trait à la sécurité. De plus, lorsque la privation de services adéquats en santé mentale provient de la négligence politique de l'État, les militants sont confrontés au défi de porter à l'attention et à la sympathie du public les tourments intérieurs, une souffrance qui est invisible, et la violence autodirigée d'une jeunesse ignorée.

Dans de telles circonstances, les efforts de lobbying pour la justice sont confrontés non seulement au défi de la compassion du public, d'emblée limitée. Ils sont aussi compromis par les conséquences destructrices du récit médiatique qui attire l'attention sur le suicide et les conditions sociales de privation dans lesquelles il se produit. Cette attention médiatique a pour effet d'augmenter la fréquence des suicides. Autrement dit, outre l'existence d'influences socio-économiques claires sur le taux de suicide résultant de l'expérience des pensionnats, de la pauvreté chronique, et du taux de chômage, il y a aussi l'influence provenant des idées communiquées par les médias sur la volonté

collective de mourir. [13,14] Une étude du suicide selon une approche basée sur les communications indique que les idées d'autodestruction ont une influence particulière sur les personnes qui sont prédisposés au suicide. L'effet d'imitation sur le suicide est largement reconnu par les chercheurs depuis les années 1980. Celui-ci permet de mettre en lumière des corrélations convaincantes entre les suicides médiatisés et la fréquence des suicides, qui augmente dans les régions couvertes par la médiatisation. [15,16] Bien qu'il continue à y avoir débat sur les causes de ces suicides apparemment influencés par les médias, la corrélation entre la couverture médiatique et les suicides imitatifs est suffisamment forte pour influencer les critères de sélection journalistiques à propos du suicide. En réponse à ces constatations, les suicides qui ne sont pas dignes d'intérêt (c'est-à-dire, impliquant une célébrité ou un scandale politique) ne sont tout simplement pas couverts.

Par exemple, Colin Samson fournit un récit pertinent d'autodestruction parmi les Innus du Labrador, ayant eu lieu à la fin des années 1990. Cette vague de suicide est une bonne illustration puisqu'elle comportait à la fois une dimension collective et une couverture médiatique démesurée, en particulier après le suicide du fils âgé de 15 ans de Jean-Pierre Ashini, porte-parole de la communauté qui, au moment de la mort de son fils était à Londres pour présenter un rapport sur les droits humains intitulé « Canada's Tibet » [Tibet du Canada]. [17] Malgré une épidémie de suicide beaucoup plus large, le caractère dramatique et ironique de cet événement a constitué le point principal de la couverture médiatique. L'accent mis par les médias sur le pathos de cette histoire fut un obstacle à une compréhension plus profonde de la crise. Comme Samson l'indique, « comment tant de jeunes Innus peuvent finir du mauvais côté du fusil ? » [17] Tandis que Samson s'atèle à un exercice rare, celui de décrire la réaction des médias à une crise de suicide au Labrador dans les années 1990, des événements très similaires ont lieu chaque année dans l'une ou l'autre des communautés autochtones ou Inuits au Nord du Canada.

Dans des telles circonstances, l'activisme est confronté à un terrible dilemme. Il est nécessaire pour apporter des ressources à des communautés politiquement négligées, mais il est aussi destructeur dans ses effets sur les crises d'autodestruction au sein de ces communautés. Quand un nombre anormalement élevé de décès auto-infligés se produit dans un petit village réservé, sur une courte période de temps, les médias, souvent inspirés par des militants qui voient la nécessité d'attirer l'attention du public sur la crise en cours, répondent par une couverture s'adressant à un large public et font tomber les

barrières de l'isolement de la communauté. Ils y parviennent à l'aide d'images chocs mettant en évidence la pauvreté et la douleur, attirant l'attention immédiate du public sur la mort et les circonstances sociales dans lesquelles elle a eu lieu. Aujourd'hui, presque tous les lecteurs quotidiens de journaux et les internautes sont, d'une certaine façon, au courant des taux exceptionnellement élevés de suicide dans certaines collectivités autochtones du Canada. Pour ceux qui ne prennent pas de distance par rapport à ces lectures, et qui assoient leur connaissance sur cette information superficielle, les autochtones sont considérés comme une collectivité homogène composée d'individus tous similaires : pauvres, déprimés et suicidaires.

La couverture médiatique qui dépeint les jeunes d'une communauté comme étant sans espoir peut indirectement renforcer dans cette direction les idées qu'on a de soi-même.[18] Les scripts de vies communiqués par les médias peuvent inclure directement et indirectement la fin délibérée de la vie. Les représentations d'une communauté en crise, souffrant non seulement des effets immédiats du suicide, mais aussi de niveaux élevés de mauvaise santé, de toxicomanie, de violence familiale, de pauvreté et de chômage, peuvent indirectement renforcer des idées reçues sur la façon dont on est censé souffrir et agir dans un état de souffrance. De plus, les représentations populaires du suicide renforcent les stéréotypes préexistants portant sur la pathologie sociale autochtone et sur l'irresponsabilité du comportement des jeunes, ainsi que sur la place centrale de l'autodestruction dans leurs identités personnelles.

Les limites de l'opinion publique

Les dilemmes fondamentaux inhérents au mouvement pour l'indépendance des Touaregs et des communautés du nord du Canada face aux crises de suicide nous donnent l'occasion de poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles plus générales du militantisme en faveur de la justice sociale. La sympathie du public peut être atteinte qu'avec difficulté. Son adhésion à une cause est souvent le résultat de la connaissance simplifiée, connaissance qui attire plus facilement la sympathie que les représentations moins tragiques d'autres situations d'oppression. Persuader l'opinion publique est une entreprise complexe, qui requiert de porter une attention nuancée aux tendances populaires et aux circonstances qui déclenchent des émotions. Cela signifie que le processus de création d'une identité de groupe requiert une collaboration de plus en plus concertée, impliquant des réseaux d'échange comprenant des défenseurs des intérêts et, plus lointainement et indirectement, des consommateurs d'information, souvent

sensibilisés par les nouvelles technologies de l'information.

Toutefois, rappelons que les militants sont également en concurrence pour l'attention et la sympathie du public avec d'autres militants, qui poursuivent d'autres causes. Le nombre d'organisations et de causes représentées ont augmenté rapidement, dépassant de loin la capacité du public à réagir. Cela provient d'une explosion, au cours des dernières décennies, dans le domaine du soi-disant « droit souple » (*soft law*), un domaine du droit caractérisé par des accords non contraignants (*non-binding agreements*).[19] La croissance du droit souple est sans conteste l'un des changements globaux des plus importants définissant notre époque; et les droits de la personne sont intrinsèquement de cette nature. Même lorsque les droits de la personne sont incorporés à une convention internationale ou à un traité, comme dans le cas des pactes internationaux ou des conventions régionales de protection des droits humains, l'efficacité de la loi dépend en dernier ressort de l'opinion publique, exprimée dans les médias et occasionnellement dans la rue, mais aussi de la réputation qu'elle bâtit autour de ces normes. Il en résulte une source d'influence parfois appelée la volonté du peuple (*popular will*) ou « la politique de la honte » (*politics of shame*). C'est un domaine du droit dans lequel les Etats sont évalués quant à la façon dont les politiques et les mesures qu'ils adoptent se conforment aux normes internationales.[20] Et c'est dans ce domaine du droit que la critique publique est un fondement de l'efficacité juridique.[4]

Il existe de nombreux inconvénients sérieux à ce processus de conformité légale. D'une part, l'éducation, notamment la culture de la pensée critique, n'a pas suivi l'expansion de ce domaine du droit. Avec la croissance de l'information orientée vers la sympathie du public en tant que fondement des droits, cette vieille difficulté de démocratie revêt un caractère nouveau. Par ailleurs, en raison de la multiplication des lois non justiciables, il y a beaucoup plus de causes pour lesquelles les militants font des efforts pour attirer l'attention sur l'injustice, envers les publics de plus en plus fatigués d'être sollicités pour leur sympathie et leur indignation. Pour être efficace, une cause doit se démarquer parmi les autres. Elle doit être différente, d'une certaine façon plus convaincante, en plus d'être en compétition non seulement avec les auteurs de l'injustice, mais aussi avec d'autres militants qui poursuivent d'autres causes. C'est dans ces circonstances que les aspirations des non-combattants dans la guerre civile du nord du Mali sont devenues invisibles à la vue du public. C'est dans ces circonstances que la couverture médiatique des crises de suicide du nord du Canada cherche

une « poignée », quelque chose qui puisse par la souffrance émotionnelle immatériel toucher les émotions du public.

Cela pose un autre genre de problème stratégique : quelles sont les qualités d'un peuple qui sont représentatives de ce qu'il est, surtout en tant que victimes et demandeurs de justice? De quelle manière leur culture et la politique peuvent-elles être présentées de manière sympathique au public? Puis, comment cela peut-il être fait de façon à se démarquer d'autres injustices? Ces questions nous mènent vers une autre forme de connaissance que celle produite par l'érudition rigoureuse et indépendante. Elles démontrent que, dans le domaine de la justice collective, il y a parfois peu de place pour les connaissances détachées du militantisme, des connaissances qui ont tendance à ennuyer le public en raison de leur complexité sur le plan moral et des nuances qu'elles imposent. Autrement dit, les consommateurs publics de causes judiciaires ont tendance à ne pas aimer les complexités d'un « -isme », mais préfèrent l'exotisme culturel et les qualités neutres du « -eité » avec les implications de l'innocence politique que cela comporte.

L'histoire thérapeutique

Toutefois, les choses ne sont pas si simples. Toute anthropologie engagée aujourd'hui implique des partenariats intellectuels avec ceux qui pourraient autrement être considérés comme des sujets de recherche. Il s'agit d'un changement important par rapport aux pratiques antérieures du milieu académique (qui se perpétuent parfois) par lesquelles les sujets de recherche ont été *soumis* à la recherche. Cependant, quand ce partenariat implique des appels à la justice, il mobilise un certain type de représentation, une certaine forme de vérité, une forme qui exige que les requérants de justice, soutenue par les militants, représentent leur réclamation et l'essence de leur soi d'une manière qui plaira aux consommateurs de l'injustice dans un marché où la monnaie est l'indignation du public.

Le lobbying culturel a donc largement dépassé l'ethnographie (et dans ce processus, l'a souvent infiltrée) à titre de véhicule essentiel à la transmission des idées sur la diversité humaine. Dans le nouvel habillage des droits et de l'identité, l'urgence de recueillir et de préserver est plus que jamais axée sur les besoins de la connaissance de soi. Parfois, l'exploration de ce soi dans les poursuites de justice mène les chercheurs dans ce que j'appelle « l'histoire thérapeutique » de ceux dont la vérité est basée sur les sentiments produits par une idée, par son sens de l'affirmation et sur sa capacité à guérir. Cette guérison est axée vers de profondes blessures, le traumatisme historique d'un passé (et souvent

d'un présent) colonial. La connaissance d'un soi collectif profond est associée à un mouvement vers le bien-être. Les communautés entières, réunies par des idées de trauma et de guérison historique, rejettent souvent l'autorité du processus critique. Au lieu de cela, elles affirment les consolations de réveils historiques et culturelles.

Trop souvent cependant, comme dans les formes antérieures du nationalisme en Europe, les gardiens de la connaissance anthropologique parmi les sujets et les partenaires de recherche suivent les critères d'affirmation, répétant des catéchismes de solidarité tout en supprimant l'examen critique de l'exercice du militantisme. Plus les groupes humains sont déplacés et éloignés des relations familières et plus ils sont confrontés à des stratégies de gain de pouvoir et de rétablissement de la paix, plus ils s'attacheront aux dirigeants, aux organisations et aux mouvements sociaux qui leur apportent la stabilité et l'estime de soi à travers le réaménagement du passé. Cela révèle en cours de route un caractère nettement mieux défini et plus exclusif de l'appartenance sociale.

Les anthropologues militants sont fréquemment impliqués, parfois contre leurs grès et parfois volontairement, dans ces réveils; pour cette raison ils font usage non seulement de matériaux factuels sélectionnés dans leurs efforts pour parvenir à la justice, mais ils font aussi usage de revendications qui résonnent moralement avec une fondation alternative pour l'arbitrage de la vérité. Cela constitue ensuite une source d'influence sur le plan du processus d'affirmation, du comportement, et de l'appartenance de ceux qui sont les requérants de la justice collective basée sur le « droit souple ». Le militantisme est si profondément impliqué dans des causes choisies qu'il est indissociable de la vie sociale des autres, des sujets et des partenaires, ceux qui sont victimes d'injustices et objets de compassion militante. Cela signifie que la recherche est plus que jamais impliquée dans l'élaboration et dans la définition de la vie collective et de l'identité. La recherche militante comporte ainsi le risque de s'engager dans des stéréotypes et des faussetés.

Ceux qui considèrent de loin ce processus d'autodéfinition, constateront peut être que cette combinaison de l'ontologie fondée sur la guérison historique à des efforts de persuasion publique est troublante. Il ne s'agit pas là d'un reproche, mais d'un appel à adopter une approche plus nuancée et rigoureuse pour traiter des réalités sociales. En essayant de se représenter en tant que défenseur d'un état de la justice, est-il nécessaire de se conformer aux goûts et aux préjugés du public, des consommateurs de médias préférant le romantisme culturel et le sentiment d'injustice? Sans quoi,

est-il encore possible d'exposer respectueusement la façon dont les tentatives propres de libération des populations se font complice de leur oppression? [21,22] Si le discours militant produit des distorsions en raison de la nécessité de persuader les publics qui ont des lacunes de sensibilisation, la solution ne doit pas être de se plier et de réduire le niveau de sophistication dans la manière de solliciter le public, mais de les persuader avec plus d'attention portée à leur curiosité et leur intelligence. Il faut signaler que cette approche critique envers les qualités « ismatic » de la poursuite de la justice collective n'est pas tout à fait en contradiction avec les objectifs du militantisme (du moins, pas à long terme). Décrire les limites du lobbyisme militant, sans succomber aux distorsions qui font partie de la structure de ce processus, constitue la première étape à mettre en œuvre avant de pouvoir surmonter ces distorsions.

Notes

^a "either/or alternative between territorial bounded national and ethnical identities." [6] Philippe Lambert, trad.

^b "In Kidal, there were a number of protest marches by Tuareg women, but in vain. For the first time in history, Tuareg men lashed Tuareg women with whips in order to disband the marches." [11] Philippe Lambert, trad.

References

1. Niezen R. Recognizing Indigenism: Canadian unity and the international movement of Indigenous Peoples. *Comparative Studies in Society and History* 2000;40(1):119-48.
2. Niezen R. *The Origins of Indigenism: Human Rights and the Politics of Identity*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 2003.
3. Ramos A. *Indigenism: Ethnic Politics in Brazil*. Madison: University of Wisconsin Press, 1998.
4. Niezen R. *Public Justice and the Anthropology of Law*. Cambridge, UK: Cambridge University Press, 2010.
5. Bhabha H. *The Location of Culture*. New York: Routledge, 1994.
6. Beck U. Cosmopolitanization without Cosmopolitans: On the Distinction between Normative and Empirical-Analytical Cosmopolitanism in Philosophy and the Social Sciences. In: Ikaš, K, Wagner G (eds). *Communicating in the Third Space*. New York: Routledge, 2009;11-25.
7. Sonntag S. *Regarding the Pain of Others*. London: Picador, 2003.
8. Kleinman A, Kleinman J. The Appeal of Experience: The Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times. In Kleinman, A, Das, V, Lock M (eds). *Social Suffering*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 1997; 1-24.
9. Aboubacrine S. Intervention de Saoudata ABOUBACRINE à la 11ème séance de l'Instance permanente sur les questions autochtones de 2012 à New York. Available from URL: <http://www.docip.org/Online-Documentation.32.0.html>.
10. Baryin G. *Dans les mâchoires du chacal : Mes amis Touaregs en guerre au nord-Mali*. Neuvy-en-Champagne: Le passager clandestin, 2013.
11. Bosman J. Mali. In *The Indigenous World 2013*. Copenhagen: International Work Group for Indigenous Affairs, 2013.
12. Lecocq B, Klute G. Tuareg Separatism in Mali. *International Journal* 2013;0(0):1-11.
13. Kral M. Suicide as social logic. *Suicide and Life-Threatening Behavior* 1994;24(3):245-55.
14. Niezen R. Internet suicide: Communities of affirmation and the lethality of communication. *Transcultural Psychiatry* 2013;50(2):303-22.
15. Phillips D. The impact of fictional television stories on U.S. adult fatalities: New evidence on the effect of the mass media on violence. *American Journal of Sociology*. 1982; 87(6), 1340-1359.
16. Schmidtke A, Häfner, H. The Werther effect after television films: New evidence for an old hypothesis. *Psychosocial Medicine* 1988;18(3):665-76.
17. Samson CA. *Way of Life that Does Not Exist: Canada and the Extinguishment of the Innu*. London: Verso, 2003.
18. Niezen R. Self-Destruction as a Way of Belonging: Understanding Cluster Suicides among Aboriginal Youth in Canada. In Kirmayer L, Valaskakis, G (eds). *Healing Traditions: The Mental Health of Aboriginal Peoples*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2009.
19. Boyle AE. Some reflections on the relationship of treaties and soft law. *International and Comparative Law Quarterly*. 1999; 48(4):901-13.
20. Kymlicka W. *Multicultural Odysseys: Navigating the New International Politics of Diversity*. Oxford, UK: Oxford University Press, 2007.
21. Fanon F. *Peau noire, masques blancs*. Paris: Seuil, 1971.

22. Anker K. The Unofficial Law of Indigenous Rights: Legal Pluralism and Postcolonial Jurisprudence. Aldershot, Hampshire: Ashgate, sous presse.

Pour contacter l'auteur:
Ronald Niezen, Ph.D.
Professeur titulaire
McGill University
Faculty of Law
Chancellor Day Hall
3644 Peel Street, Room 29
Montreal, Quebec, H3A 1W9
Canada
Courriel: ronald.niezen@mcgill.ca